

DECONFINEMENT - REPRISE DE L'ÉCOLE – FAQ

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VOLTAIRE

QUESTIONS SUR LE SCOLAIRE

1- A quelle date se fera la rentrée ?

La pré-rentrée des enseignants se fera les 11 et 12 mai.

Les classes de CP et CM2 reprendront la semaine du 14 mai.

Les classes de CE1, CE2 et CM1 reprendront la semaine du 25 mai.

La rentrée se fera en fonction du groupe dont dépend votre enfant (voir questions 3 et 4)

Pour les CP et CM2 : - groupe A : reprise le 14 mai - groupe B : reprise le 18 mai

Pour les CE1, CE2 et CM1 : - groupe A : reprise le 25 mai - groupe B : reprise le 28 mai

2- Quelles sont les actions de préparation qui sont prévues (hygiène, organisation) ?

Les établissements sont soumis à un protocole sanitaire stricte demandé par l'Education Nationale.

Des zones de nettoyages sont été définies en fonction des critères de risques (voir photo).

Les classes seront nettoyées 2 fois par jour ainsi que les affaires communes avec des produits appropriés aux sensibilités des enfants.

L'accès aux toilettes se fera individuellement et le nettoyage effectué après chaque passage de classe ou récréation. Une dame de service sera présente devant l'entrée des toilettes durant les temps de récréation.

Le personnel de l'école sera équipé de masques, de gants et de surblouses.

Du gel sera disponible dans les classes.

Des poubelles seront dédiées au matériel usagé.

Si un parent a besoin de rentrer dans l'école pour un RDV avec le directeur, il lui sera demandé de porter un masque et de se désinfecter les mains avec du gel.

3- Combien d'enfants seront accueillis ?

Les enfants seront accueillis par demi-classe (un groupe A et un groupe B). Ces groupes seront constitués par les enseignants, pour équilibre et communiqué par l'école les 11 et 12 mai.

4- La classe se fera-t-elle par journée complète ou demi-journée ?

Chaque groupe sera accueilli à l'école pendant 2 jours consécutifs sur une journée complète. Par exemple, le groupe A le lundi et le mardi et le groupe B, le jeudi et le vendredi.

Les fratries seront accueillies le même jour sur le groupe scolaire (élémentaire et maternelle).

Il n'y aura pas de cas particulier pour les familles monoparentales (pas de textes légaux).

5- Existera-t-il des priorités d'accueil ?

Les enfants des parents soignants seront prioritaires et d'autres cas non communiqués à ce jour.

6- Est-ce que tous les enseignants seront présents ?

Oui.

La question du droit de retrait des enseignants a été posée au préfet, en attente de réponse.

7- Est-ce que tous les AESH seront présents ? *en attente d'une réponse*

8- Comment se fera la continuité pédagogique pour les enfants qui ne reviennent pas à l'école ?

Il n'y aura plus d'école à la maison mais des devoirs seront transmis. Pour les familles qui ont fait le choix de ne pas remettre leur enfant à l'école, il leur est proposé de se tourner vers le CNED. Si l'enfant ne revient pas pour des motifs de santé, il faut prévenir le directeur.

9- Comment feront les enseignants pour remplir les livrets de fin d'année dans la mesure où les enfants retournent à l'école sur la base du volontariat ? *en attente d'une réponse*

10- Est-ce que les entrées et sorties d'écoles seront aménagées ?

L'accueil des enfants sera échelonné en 3 groupes entre 8h20 et 9h05 de la façon suivante :

Le matin :

CM1 et CM2 : de 8h15 à 8h25 – Porte principale

CE1 et CE2 : de 8h35 à 8h45 – Porte principale

CP : de 8h55 à 9h05 – Porte principale

Devant l'école, les espaces seront marqués par classe. Il est demandé aux parents de se disperser rapidement une fois leur enfant pris en charge.

L'accueil de l'enfant s'effectuera par un animateur dédié à la classe. La maitresse montera les élèves par groupe de 3 en respectant un sens giratoire aménagé dans l'école avec panneaux d'indication pour que les élèves des classes ne se croisent pas.

Une signalétique type code de la route sera mis en place, compréhensible par les enfants (voir photos).

Cet échelonnement est également prévu pour l'entrée de 13h30 et les sorties de 16h20/30.

Heures de sortie :

CM1 et CM2 : de 16h15 à 16h20 – Porte principale

CE1 et CE2 : de 16h25 à 16h30 – Porte principale

CP : de 16h35 à 16h40 – Porte principale

11- Quelle organisation dans les classes ?

Le temps de classe se fera de 8h20/9h05 à 11h20 et de 13h30 à 16h15/16h40

Un animateur sera dédié à chaque classe et une place sera attribuée à chaque élève avec distanciation.

12- Est-il possible de ne pas remettre son enfant dès la reprise ?

C'est possible de remettre son enfant par exemple à partir de juin mais il faut prévenir le directeur et se pré-inscrire sur la plateforme numérique pour le périscolaire au moins 48h avant.

13- Quelle organisation est prévue pour les récréations ?

Une récréation le matin, une récréation durant la pause du midi et une récréation l'après-midi d'environ 15 minutes. Un passage aux toilettes sera possible durant chaque récréation. Un maximum de 5 enfants en même temps sera autorisé dans les toilettes avec un nettoyage après chaque enfant.

Les récréations seront échelonnées et la cour sera divisée en 3 espaces distincts avec barrières pour éviter tout contact entre les 3 groupes d'enfants d'un même niveau (ex : les 3 classes de CP chacune dans un espace dédié). Chaque groupe sera sous la surveillance de l'enseignant et d'une dame de service.

14 – Le port du masque sera-t-il obligatoire pour les professionnels ? Les enfants ?

Des masques et des gants seront obligatoires pour les enseignants et les animateurs.

Le port du masque pour les enfants n'est pas conseillé par le gouvernement mais il sera toléré par l'école si décision parentale. Toutefois, des masques pédiatriques seront prévus en cas de symptômes chez un élève.

15- Les enseignants porteront-ils une visière ?

Une paroi en plexiglass est prévue pour les bureaux des enseignants.

16- Y aura-t-il des prises de température pour les adultes de l'école et les élèves ? Par qui ?

Il n'y aura pas de prise de température des élèves sauf si symptômes de la maladie.

17- Quelles mesures prises si un élève est testé positif ?

Il faut se référer au texte officiel p 52 et 53 du protocole du ministère de l'Éducation Nationale du 3 mai : isolement de l'enfant, remontée de l'information aux autorités sanitaires, prescription d'un test sur l'enfant et éventuellement auprès de son entourage.

18- Quelles mesures prises si un adulte est testé positif ?

Idem question 17

19- Les classes transplantées sont-elles maintenues ?

Annulation de toutes les classes transplantées. Les familles qui ont déjà payé seront contactées par la mairie pour se faire rembourser.

20- Une intervention de la psychologue ou du RASED est-elle prévue ? *en attente d'une réponse*

21- Comment se fera l'accueil des enfants de soignants ?

Les enfants des soignants pourront être accueillis les 4 jours d'école si les 2 parents sont soignants.

22- Les cours à distance continueront-ils pour les CE1, CE2 et CM1 jusqu'au 25 mai ? *en attente d'une réponse*

QUESTIONS SUR LE PERISCOLAIRE

23- Comment se passeront les inscriptions ? Quid de la badgeuse ?

Les badgeuses ne fonctionneront pas. Il faudra se pré-inscrire sur l'espace famille de la plateforme numérique minimum 48h à l'avance.

24- Comment sera organisée la cantine et la pause méridienne ?

Les réfectoires ne seront pas remis en service. Les enfants déjeuneront dans les classes sous surveillance de l'animateur dédié à la classe. Un repas froid de type pique-nique avec conditionnement individuel sera prévu par la Mairie. Les PAI alimentaire resteront en vigueur mais il est demandé, sauf contre-indication, de prévoir un repas froid. Le repas froid prévu par les parents devra se conserver en dehors d'un réfrigérateur.

Un temps de récréation sera prévu avec passage aux toilettes et des jeux dans la classe.

25- Comment seront organisées les garderies ?

L'accueil sera assuré sur les mêmes amplitudes horaires à partir de 7h30 et jusqu'à 18h45.

L'animateur dédié à la classe s'occupera des enfants dans la classe.

Le goûter sera pris dans les classes sous conditionnement individuel.

Pour la sortie après la garderie, le parent devra faire la queue à la porte avec la distance nécessaire et attendre que l'animateur aille chercher l'enfant dans sa classe. L'enfant est récupéré à la porte comme d'habitude.

26- Comment seront organisées les études ?

Il n'y aura pas d'étude pour le moment.

27- Comment sera organisé l'accueil pour le centre de loisirs le mercredi ?

Activités dans les classes sous la surveillance de l'animateur dédié à la classe aux horaires habituels.

Inscription sur l'espace famille 48h avant.

28- Comment seront organisés les modules ?

Il n'y aura pas de module pour le moment.